

1. Record Nr.	UNINA9910275037103321
Autore	Anex-Cabanis Danielle
Titolo	La (dis)continuité en Droit // H��l��ne Simonian-Gineste
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Universit�� Toulouse Capitole, 2017
ISBN	2-37928-032-0
Descrizione fisica	1 online resource (476 p.)
Altri autori (Persone)	AttalMichel BaumontSt��phane B��dry-PierchonBernadette BlazyAdrien Boubay-Pag��sMich��le CabanisAndr�� CauchardMarie-Pierre De BissyArnaud DiaAlassane DiopNd��ye Binty DussartVincent Franc��s-LagarrigueJ��r��me GarciaRachel HamdouniSa��d LaronzeFleur Le QuinioAlexis LoustaletGr��goire MartinPierre-Marie Math��Nicolas Mendoza-CaminadeAlexandra Mouann��sHiam MoutonSt��phane NicodMarc OlivaAnne-Marie O'ConnellAnne-Marie Saint-BonnetFran��ois SchmitzJulia SegondsMarc SegurPhilippe S��neMamadou Simonian-GinesteH��l��ne TranchantBaptiste Vigui��rJacques

<b>Soggetti</b>	Law transition espace normatif évolution perpétuation rupture
<b>Lingua di pubblicazione</b>	Francese
<b>Formato</b>	Materiale a stampa
<b>Livello bibliografico</b>	Monografia
<b>Sommario/riassunto</b>	<p>Le thème de la (dis)continuité en Droit ne peut laisser indifférent nul juriste, nul historien ou théoricien du Droit. Les communications rassemblées dans cet ouvrage en témoignent par leur diversité disciplinaire. Pour aborder un tel objet d'étude d'une redoutable ampleur, l'axe temporel et l'axe spatial ont été retenus. Sur l'axe du temps, la continuité se donne comme l'expression de la permanence des principes et des institutions résistant aux ruptures ; elle évoque une intangibilité rêvée. Face aux évolutions exigeant des abandons et des réformes, elle devient la résistance de l'existant, cédant difficilement par des réformes apparentes. Et quand l'abandon de l'ancien ne peut être évité, elle se transforme en transition qui ménage un pont au-dessus du fossé qui sépare (ou veut séparer) désormais le passé et le présent. Sur l'axe de l'espace, la continuité se manifeste dans les liaisons entre éléments d'un même ensemble processuel, normatif ou institutionnel. Elle préside encore à l'établissement de liens entre sphères d'activités ou d'intérêts connexes et entre territoires contigus. Ainsi, la continuité est au cœur des impératifs de sécurité et de cohérence juridiques, de pacification et de cohésion sociales.</p>